

Ce tableau nous démontre que dans sept de nos douze paroisses, mais surtout dans les centres ouvriers, nous avons un excédent notable des naissances sur les décès, bien que le taux de la mortalité générale et surtout celui de la mortalité infantile y soient plus considérables. Pour les paroisses de Saint-Sauveur et Saint-Patrick, l'accroissement par l'immigration n'est qu'approximatif vu que le recensement annuel n'a pas été fait, en 1916, comme nous l'avons indiqué précédemment.

Pour la paroisse de N. D. de Jacques-Cartier, l'augmentation de la population étant de 38 d'après les chiffres du recensement paroissial, tandis que l'excédent des naissances sur les décès est de 107, il en résulte qu'il s'y est produit une émigration de 69.

La paroisse de Saint-Roch donne au recensement de 1916, une diminution de la population de 173, sur celle de 1915.

Comme l'excédent des naissances sur les décès, en 1916, a été de 116, il s'est donc produit en réalité un courant d'émigration de 289.

L'excédent total des naissances sur les décès nous donne pour ces douze paroisses un accroissement naturel de la population de 16.08 par 1000, au lieu de 19.19 en 1915, ce qui représente une diminution de 3.11 par 1000 de population, pour l'accroissement naturel.

En chiffres absolus, l'augmentation totale de la population de ces douze paroisses a été de 4063, dont 1042 pour l'accroissement naturel et 2661 pour l'immigration. En d'autres termes, l'augmentation totale a été de 46.60 par 1000 de population, dont 16.08 pour l'accroissement naturel et 30.52 pour l'immigration d'étrangers.

Une grande partie de cette augmentation provient donc de la venue d'environ 500 familles qui ont abandonné la vie paisible de la campagne pour venir s'engouffrer dans notre ville et